

ACTION URGENTE



0722UHND

Honduras:
14.12.07

Agressions et menaces au droit à l'alimentation des pêcheurs à Cayos Cochinos.

Le 7 novembre 2007, un officier militaire de la Force Navale du Honduras a traitreusement blessé avec son arme de service le pêcheur garífuna Mauricio Reymundo Santos Córdoba à la cheville alors que celui-ci était en train de pêcher en compagnie d'autres pêcheurs dans la zone des Cayos Cochinos appartenant aux Iles de Bahia dans la Mer des Caraïbes du Honduras. Il s'agit d'une des nombreuses agressions dont sont victimes les membres de la communauté garífuna des Cayos Cochinos depuis que se sont installées dans la zone la Fondation Cayos Cochinos et la Force Navale du Honduras qui prétendent que les membres ne tirent plus leur nourriture de la mer comme cela a été le cas de la communauté qui est installée sur les côtes du Honduras depuis plus de 200 ans.

Contexte :

Le 7 novembre 2007 un groupe de six pêcheurs garífunas – deux hommes d'équipage et quatre plongeurs en apnée– se trouvaient dans la zone de Cayos Cochinos à la recherche de nourriture quand ils ont été agressés verbalement et physiquement par une patrouille de la Force Navale du Honduras. Initialement, des coups de feu ont été tirés près du lieu où se trouvaient immergés les quatre plongeurs pour les arrêter et les faire monter sur l'embarcation de la Fondation Cayos Cochinos. Par la suite, les militaires et le membre de la Fondation Cayos Cochinos qui conduisaient l'embarcation se sont dirigés vers l'embarcation des pêcheurs les obligeant à l'aide de paroles grossières, d'insultes et d'humilliations, à naviguer jusqu'à Cayo Menor, où la Base Navale et la Fondation Cayos Cochinos ont leurs bureaux.

En arrivant à Cayo Menor et pour éviter qu'une vague retourne la petite embarcation, le pêcheur a accéléré le moteur de l'embarcation et ce geste a donné un motif au militaire qui a tiré par deux fois avec son arme de service, endommageant le moteur de l'embarcation garífuna et blessant au pied droit un des pêcheurs.

Le même jour, les six pêcheurs arrêtés ont été conduits à la Fiscalía (Ministère public) de La Ceiba où on n'a pu les accuser d'aucun délit et où ils ont été maintenus en état d'arrestation avec leurs vêtements complètement mouillés jusqu'à une heure avancée de la nuit, 23h 30 .

Les faits violents du 7 novembre viennent s'ajouter à d'autres agressions qu'ont subies les pêcheurs garífunas de Cayos Cochinos ces derniers mois. Quelques mois auparavant, le 22 juillet 2007, un autre pêcheur, Esteban Antolin Batiz Flores, a été arrêté avec son équipage et son canot de pêche confisqué par des membres de la même Force Navale du Honduras et du personnel de la Fondation Cayos Cochinos.

Mandat de FIAN

Le Honduras est Etat-partie du Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels, et du Pacte International des Droits Civils et Politiques. Par conséquent, toute autorité de l'Etat doit respecter, protéger et se porter garant des droits reconnus dans ces traités, en particulier le droit à l'alimentation.

Action

Face à une telle situation, il est très important d'attirer l'attention du Gouvernement du Honduras afin qu'il se porte garant du droit à l'alimentation des pêcheurs garífunas de Cayos Cochinos. S'il vous plaît, envoyez une lettre au Président du Honduras, dans laquelle vous manifestez votre inquiétude concernant ce cas et vous demandez que le Président adopte des mesures appropriées pour garantir le droit à l'alimentation de la communauté garífuna. S'il vous plaît, envoyez une copie de votre requête au Ministre de la Défense du Honduras ainsi qu'à FIAN Honduras.

Fin de l'action:

15 Fevrier 2008

Adresses :

José Manuel Zelaya Rosales
Presidente de la República de Honduras
Colonia Lomas del Mayab
Boulevard Juan Pablo II
Tegucigalpa/Honduras
Fax: 00504/239-3298

Abogado
Aristides Mejia
Secretario de Estado
Despacho de Defensa Nacional
Edificio Estado Mayor Conjunto
Tegucigalpa/Honduras
Fax: 00504/238-3393

FIAN Honduras
Cristadel Plaza
Av. Hipolito Matute
Tegucigalpa/Honduras
Fax: 00504/2200542
fian@fian.hn

S'il vous plaît, veuillez informer le Secrétariat International de FIAN de toute réponse à votre lettre.



FIAN International Secretariat
P.O. Box 10 22 43
D-69012 Heidelberg
Tel: +49.6221 653 00 30
Fax: +49.6221 830 545
email: kuennemann@fian.org
http: www.fian.org

Su Excelencia
José Manuel Zelaya Rosales
Presidente de la República de Honduras
Tegucigalpa
Honduras C.A.

Excelentísimo Señor Presidente,

Con profunda preocupación he recibido la información de que el día 7 de noviembre de 2007 un agente militar de la Fuerza Naval de Honduras hirió alevosamente con su fusil de reglamento en el tobillo al pescador garífuna Mauricio Reymundo Santos Córdoba cuando este estaba buscando su alimentación junto con otros pescadores en la zona de Cayos Cochinos. Los testimonios indican que el día 12 de noviembre de 2007 el pescador herido presentó denuncia formal ante el Ministerio Público por "Abuso de autoridad y daños y lesiones".

Según mis informaciones los hechos ocurridos recientemente se suman al rosario de agresiones que sufren los miembros de la comunidad garífuna de los Cayos Cochinos desde que se instaló en la zona la Fundación Cayos Cochinos y la Fuerza Naval de Honduras pretendiendo que los afectados no se procuren sus alimentos del mar como ha sido la costumbre de esta comunidad.

Honduras es Estado Parte del Pacto Internacional de Derechos Económicos, Sociales y Culturales. Por lo tanto, toda autoridad del Estado tiene que respetar, proteger y garantizar los derechos reconocidos en estos tratados, en particular el derecho a la alimentación.

Por lo tanto, le solicito, Sr. Presidente, adoptar en cooperación con las demás autoridades competentes las medidas inmediatas y apropiadas para
la investigación profunda los hechos violentos del 7 de noviembre;
la reparación y devolución de su embarcación, así como una indemnización por las lesiones sufridas;
la solución pacífica del conflicto entre la comunidad garífuna y la Fundación Cayos Cochinos y la Fuerza Naval respetando el Derecho Humano a la Alimentación de los pescadores garífunas de Cayos Cochinos.

Atentamente

Traduction de la lettre :

Son excellence
José Manuel Zelaya Rosales
Président de la République du Honduras
Tegucigalpa
Honduras C.A.

Excellentissime Monsieur le Président,

C'est avec une profonde inquiétude que j'ai appris que le 7 novembre 2007 un agent militaire de la Force Navale du Honduras a traitreusement blessé avec son arme de service le pêcheur garífuna Mauricio Reymundo Santos Córdoba à la cheville alors que celui-ci était en train de pêcher en compagnie d'autres pêcheurs dans la zone des Cayos Cochinos. Les témoignages indiquent que le 12 novembre 2007, le pêcheur blessé a porté plainte devant le Ministère Public pour "Abus d'autorité, dommages et lésions".

Selon mes informations, les faits qui ont eu lieu récemment s'ajoutent à la série d'agressions que subissent les membres de la communauté garífuna de Cayos Cochinos depuis que se sont installés dans la zone la Fondation Cayos Cochinos et la Force Navale du Honduras qui prétendent que les membres de la communauté ne tirent plus leur nourriture de la mer comme cela a été le cas par le passé.

Le Honduras est Etat-partie du Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels, et du Pacte International des Droits Civils et Politiques. Par conséquent, toute autorité représentant l'Etat doit respecter, protéger et se porter garant des droits reconnus dans ces traités, en particulier le droit à l'alimentation.

Par conséquent, je vous demande, Monsieur le Président, d'adopter en coopération avec les autres autorités compétentes des mesures immédiates et appropriées pour

- une enquête exhaustive sur les faits violents du 7 novembre
- la réparation et la restitution de l'embarcation du pêcheur ainsi qu'une indemnisation pour lésions subies;
- la résolution pacifique du conflit entre la communauté garífuna, la Fondation Cayos Cochinos et la Force Navale dans le respect du Droit de l'Homme à l'Alimentation des pêcheurs garífunas de Cayos Cochinos.

Cordialement,